

GPS, MOUCHARDS, APPLIS...

L'ESPIONNAGE DANS LE COUPLE

Grâce à des logiciels très simples, les jaloux peuvent savoir tout ce que leur conjoint voudrait leur cacher. C'est James Bond à la maison.



Pas besoin d'avoir les grandes oreilles de la NSA pour espionner son prochain, surtout quand il dort dans le même lit que nous. Pas besoin non plus de s'appeler Edward Snowden pour accéder à ses messages vocaux, SMS, mails ou à son compte Facebook. Ni même d'être un geek pour le géolocaliser ou le mettre sur écoute. Il suffit d'être un conjoint suspicieux et d'avoir accès au Smartphone ou à l'ordinateur de sa moitié. En moins de cinq minutes, avec des applications ou logiciels dont les noms contiennent le terme « spy » (SpyBubble, Mobile Spy, mSpy...) et qui coûtent de 0 à 300 euros, on peut pirater les communications et la vie numérique de sa moitié. En toute impunité.

EMILIE, 30 ANS, LISAIT LES SMS DE SON COMPAGNON

lorsqu'il laissait son portable sur la table. Cela la rassurait. Quand il est parti pour un an à l'étranger, elle s'est sentie taraudée par le doute. Que faisait-il sans elle ? Qui étaient ces nouvelles « amies » qui apparaissaient sur sa page Facebook ? Quand il est rentré à Paris, elle a acheté pour 20 euros sur Internet un keylogger et l'a installé sur

l'ordinateur de son concubin. « Ce genre de logiciel enregistre tout ce qu'on tape et fait des captures d'écran, sans qu'on s'en rende compte. J'ai récupéré tous ses mots de passe. » Elle a fouillé ses mails, son Facebook. N'a rien trouvé de suspect. « J'ai continué pendant plusieurs mois, avoue-t-elle. C'est comme une drogue. »



Alexandre, lui, s'est mis à soupçonner sa compagne (depuis dix ans) quand elle a commencé à aller aux toilettes avec son iPhone à la main. Un dimanche, pour prendre sa douche, elle a posé son téléphone sur le lavabo. Alexandre l'a subtilisé et a découvert qu'elle envoyait des dizaines de messages passionnés à un certain Elian. Elle n'a pas pu nier, a promis de rompre. « Mais comment être sûr qu'elle allait le faire ? Je ne lui faisais plus confiance, raconte-t-il. J'ai mis une appli sur son téléphone, et ça n'a pas raté : elle a continué de le voir. J'espérais qu'elle finirait par se lasser. Mais un jour, j'ai craqué. J'avais toutes les coordonnées du fameux Elian. Je l'ai menacé. Il l'a quittée. Elle n'a jamais su que j'étais intervenu. »

CES TECHNOLOGIES D'HYPERFLICAGE S'INSINUENT

à la vitesse d'un clic dans les relations amoureuses. Il suffit de taper « espionner sa femme/son mari » sur son clavier pour tomber dessus dans Google. « Une nébuleuse de petits développeurs a mis ces technologies, inventées pour l'espionnage économique, à la portée du grand public, analyse Abdel Bounane, chroniqueur numérique sur Canal+. Ce sont des "malware" créés dans l'intention de nuire, mais leurs sites ont l'air inoffensif et ils sont très faciles à utiliser. » D'où leur succès. Spytic, par exemple, un logiciel de contrôle

parental français, a enregistré plus d'une centaine de milliers d'utilisateurs en trois ans. Il permet de surveiller discrètement toute la famille. « Certaines personnes font effectivement appel à Spytic plutôt qu'à un détective privé (beaucoup plus cher), mais il est impossible de les quantifier, assure son cofondateur, Pierre Fontaine. Celles qui l'utilisent à des fins d'espionnage conjugal restent discrètes sur leurs pratiques, car ce n'est pas légal en France. » L'atteinte au secret des correspondances et des télécommunications est en effet passible d'un an de prison, l'atteinte aux données à caractère personnel, de cinq ans. Mais encore faut-il pouvoir fournir des preuves...

Lire les mails d'un compte resté connecté, changer un mot de passe en douce, inventer un faux profil Facebook, installer une application espion... Quelle est la limite à ne pas franchir ? « L'idée que c'est normal de le faire puisque techniquement on peut le faire est en train de s'imposer, alerte la sexologue Mireille Dubois-Chevalier. C'est un effet pervers de ces technologies et de la banalisation de la surveillance : dans la rue, au travail, entre Etats... » Alors pourquoi pas à la maison ? « Croire qu'on peut ainsi violer l'intimité de l'autre, c'est faire de lui non pas un sujet de la relation, mais un objet, analyse-t-elle. C'est nier sa part de mystère. L'autre nous échappe à tout instant, car il est radicalement autre. Quand on n'est plus dans le respect de cette altérité, mais dans la possession, la relation est en danger. »



ON A ACCÈS À TOUTE LA VIE INTIME DE L'AUTRE.

Amoureuse, mais aussi amicale, familiale, professionnelle... Une mise à nu périlleuse. « Mon mari m'assé- nait : "Tu penses ceci, tu vas faire comme cela", et je passais mon temps à lui répondre : "Tu n'en sais rien, tu n'es pas dans ma tête" », raconte Ilda, 38 ans. Ce n'est que plus tard qu'elle a compris qu'il avait hacké son ordinateur (elle a trouvé sur l'imprimante une dizaine de ses mails piratés). « Je me suis sentie dépossédée, violée. Il ne supportait pas que je sois une femme libre de penser, d'agir, de fantasmer... » Elle a changé d'ordinateur, mis des codes partout. « Mais, confie-t-elle, il était allé trop loin, j'ai fini par le quitter. »

On espionne pour savoir, pour comprendre. « C'est une façon de retrouver un sentiment de sécurité après la découverte de l'infidélité, explique le psychiatre Christophe Fauré, auteur de "Est-ce que tu m'aimes encore ?" (Albin Michel). Ou, au contraire, de chercher des éléments tangibles pour partir. » Une manière risquée de reprendre la main. Car la trahison de l'autre peut conduire à tout justifier. « Je n'ai jamais ressenti de culpabilité. Je croyais en ma noble cause : débusquer une épouse infidèle », témoigne ainsi Patrick. Il a espionné l'ordinateur de sa femme pendant deux ans. « J'avais hâte d'aller voir ce qu'elle avait fait. Il y avait une grande part de voyeurisme doublée de l'excitation de braver un interdit. » Et aussi d'une grande tristesse en découvrant les détails de la relation. « Je me suis fait du mal en la surveillant, mais

cela nous a permis de nous confronter à la situation et de la surmonter. Je préfère que ma compagne voie en moi l'homme qui a accepté son infidélité plutôt que l'homme qui ignore ses frasques. » Patrick est l'un des rares « apprentis espions » à avoir accepté de témoigner. La honte ? « Regarder une fois par curiosité pour se rassurer, on peut comprendre, mais traquer les faits et gestes de l'autre, c'est pathologique », estime Mireille Dubois-Chevalier. En particulier parce qu'on est vite noyé par la masse des données (appels, mails, textos) qui arrivent en temps réel.

CES ESPIONS 2.0 SONT TOTALEMENT INVISIBLES. Seule façon de les repérer : réinitialiser son téléphone ou utiliser un antivirus. Et encore. « Les développeurs ne cessent de changer leurs techniques pour échapper aux nouveaux antivirus », explique Marc Germain-Laurent Blanchard, chercheur en cyberstratégie. La meilleure technique pour piéger un

conjoint trop curieux reste d'être attentif à ce qu'il dit. « Il finira toujours par lâcher une information qu'il est censé ignorer », note-t-il. Plus vicieux, « donnez une fausse information et surveillez la réaction. C'est plus simple que dans l'espionnage économique, où l'on ne partage pas la vie de la cible. » Espionnez l'espion, en quelque sorte !

Sur un forum consacré à l'infidélité – où les promoteurs de ces logiciels font de la retape –, Hélène raconte avoir révélé un événement intime par téléphone à une amie. Le soir même, son conjoint y faisait référence. Elle a aussitôt compris qu'elle était « sur écoute » conjugale. Ses paradis ? Utiliser un vieux téléphone et une carte prépayée. Se créer des comptes mail clandestins, consultés d'un ordinateur qu'elle sait hors surveillance (au travail, chez une copine). « Vous entrez alors dans un rapport de force, confirme Ilda. Tu veux tout savoir de moi ?

Tu ne verras que ce que je voudrai bien te laisser voir... »

Le couple sort rarement indemne de ce jeu de massacre.

« La relation peut exploser, souligne Christophe Fauré. On peut tenter de reconstruire le lien d'amour. Mais le viol de l'intimité est une blessure profonde. » Or les choses ne vont pas aller en s'améliorant. « L'espionnage risque de se développer dans le couple à mesure que de nouvelles technologies se démocratiseront », met en garde Abdel Bounane. On peut déjà déclencher le micro du portable ou de la webcam à distance, on pourra bientôt observer son chez-soi via la télé- vision. Faudra-t-il bientôt revendiquer l'application, au sein du couple, du droit à la vie privée ?

ISABELLE DURIEZ

Amour 2.0 : ce qui nous rend folle sur



LE NOUVEAU ELLE.FR

